

25
26

RAPPORT D'ACTIVITÉS



IQRDJ

INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE RÉFORME DU DROIT
ET DE LA JUSTICE

PRÉPARÉ PAR:

Pierre Noreau,
Président

Alexandra Pasca,
Directrice générale

AVEC LE SOUTIEN DE:

Hana Kara

Alicia Tintelin

Rapport d'activités : 17 juin 2026

Photos: Adrian Codreanu et Vincent Morreale

TABLE DES MATIÈRES

04	L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice
05	Principes directeurs
07	Recherche
12	1- États généraux sur le droit et la justice
15	2- Régimes d'exception
17	3- Justice et Santé mentale
21	4- Harmonisation des législations en matière d'action collective
23	5- Harmonisation des lois (coentreprises/joint-ventures)
24	6- Législation, Innovation et Société (LEXIS)
25	7- Juristes mobiles
27	8- Projet sur les budgets de la justice
28	9- Approche pancanadienne de la protection des renseignements personnels face au numérique
29	10- Simplification des lois
30	11- Médiation citoyenne
31	12- Maison Bleue
32	13- Procédures pénales à distance
33	14- Comité collaboratif citoyen du district de Montréal de la Cour supérieure du Québec
34	15- Statistique judiciaire et juridique
35	Consultation publique
37	États généraux sur le droit et la justice
39	Journées de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire
41	Collaborations externes
42	Coopération sur le plan canadien
44	Collaboration internationale
46	Activités de rayonnement social et scientifique
49	Gouvernance, fonctionnement et administration
50	Statut de l'Institut
51	Gouvernance de l'Institut
53	Personnel
54	Personnel de recherche
57	Communications
61	Communication scientifique et rayonnement
67	Financement et partenariats



Notez que dans ce rapport, l'utilisation de la seule forme masculine vise à alléger le texte et, selon les circonstances, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice

Créé en 2018, l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) est un organisme indépendant à but non lucratif. Ses travaux documentent les grandes orientations susceptibles de fonder les futures législations. Ils visent l'ajustement continu des lois et du système judiciaire aux besoins contemporains de la société et de l'État de droit.

Les travaux de l'Institut sont fondés sur deux axes complémentaires :

1. La recherche appliquée et interdisciplinaire, ainsi que
2. La consultation publique dans l'orientation et la définition des lois.

En effet, l'Institut accorde une importance centrale à la consultation et à la participation publique, chaque fois que ses travaux exigent une meilleure compréhension des attentes des citoyens, des praticiens et des acteurs sociaux en matière de droit et de justice.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'Institut prend appui sur l'avis d'un Comité scientifique. Les recherches menées par l'Institut sont conduites dans le respect des conditions éthiques de la recherche. Les rapports de l'Institut constituent des publications évaluées par des pairs. Sur le plan juridique, il s'agit d'articles de doctrine.

Financé d'une manière qui assure son autonomie et indépendance, l'Institut mobilise des compétences dans toutes les facultés de droit au Québec et à Ottawa, et, au-delà des sciences juridiques, dans plusieurs autres disciplines et domaines de la connaissance. Il fait également appel à l'expertise des praticiens.

L'Institut collabore avec des organismes en réalisant la même mission, au Canada et à l'étranger. Il s'intéresse notamment à l'harmonisation des normes dans une perspective qui s'inscrit dans la tradition juridique québécoise.

Ainsi, l'Institut entretient des relations permanentes avec tous les segments du monde juridique et de la société civile, de manière à s'assurer de la pertinence sociale de ses travaux.

PRINCIPES DIRECTEURS

INTÉGRITÉ

- Initier des travaux sur des questions importantes répondant à des besoins sociaux concrets.
- Appuyer ces travaux sur des données valides.
- Respecter les règles reconnues en matière d'éthique de la recherche.
- Divulguer toute information pertinente de manière complète et précise.
- Adopter des processus transparents dans le choix des projets et la constitution des équipes.

INDÉPENDANCE

- Préserver notre autonomie tout en collaborant avec d'autres parties prenantes, en s'abstenant de promouvoir une politique ou une idéologie particulière.
- Assurer la neutralité de nos interactions et de nos prises de position dans le cadre d'une perspective critique sur la connaissance.

CRÉATIVITÉ

- S'ouvrir à de nouvelles perspectives en vue de favoriser l'émergence de solutions novatrices.
- Collaborer avec des acteurs aux horizons divers pour stimuler le développement d'idées nouvelles et originales.

EXCELLENCE

- Adopter une perspective interdisciplinaire.
- Travailler en partenariat de manière à assurer la diversité et l'enrichissement mutuel.
- Œuvrer en permanence au perfectionnement et à l'élargissement de nos compétences et nos connaissances.
- Contribuer à la société en partageant nos connaissances par le biais de formations, de communications publiques et de publications savantes.

DIVERSITÉ

- Favoriser la multiplicité des idées, des opinions et des points de vue, de manière à favoriser un dialogue ouvert et constructif entre les différentes composantes de notre société.
- Rechercher la diversité sociale dans l'ensemble de nos activités, nos projets et notre gouvernance.

DÉMOCRATISATION

- Favoriser l'émergence et l'animation de débats sur des enjeux sociaux importants en soumettant à la délibération des perspectives diverses et novatrices.
- Encourager et favoriser l'accès à la justice et la participation publique.
- S'associer à des initiatives susceptibles d'inspirer des changements porteurs pour la société.

COLLABORATION

- Assurer la diversité des modes de collaboration en favorisant le développement de partenariats nouveaux, la tenue de consultations publiques et la conception de modalités nouvelles de coopération.
- Fonder ces collaborations sur la confiance mutuelle et l'ouverture d'esprit.
- Maintenir des relations franches et constructives avec nos partenaires et avec le public, dans le cadre de la mission poursuivie par l'IQRDJ.



Projets de recherche

La première mission de l'Institut est la conduite de travaux de recherche interdisciplinaire sur les conditions d'évolution et de réforme de la législation et de la justice.

6 NOUVEAUX PROJETS

L'année 2025-2026 a été marquée par la poursuite et le lancement de plusieurs nouveaux projets de recherche. Plus d'une quinzaine de projets sont en cours, dont plusieurs développés à l'initiative de l'Institut, notamment :

- États généraux sur le droit et la justice
 - L'IA et les technologies au service du droit et de la justice;
 - L'action communautaire en matière d'accès au droit et à la justice;
 - L'Institution judiciaire, la procédure civile et la justice participative.
- Simplification des lois
- Procédures pénales à distance

6 RAPPORTS PRODUITS

L'Institut a déposé six (6) rapports portant sur les sujets suivants :

- Deux (2) rapports ont été déposés dans le cadre du projet en santé mentale :
 - Étude qualitative
 - Recommandations finales
- Actions collectives (Harmonisation des lois) : premier rapport d'orientations
- Coentreprise/joint-ventures (Harmonisation des lois) : deuxième rapport d'étape
- Deux (2) rapports synthèse sur la statistique juridique et judiciaire



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dans le cadre de ces projets de recherche, l'Institut salue le travail accompli par la Directrice scientifique, la professeure **Maya Cachecho** ; ainsi que les membres du Comité scientifique, les professeurs :



Maya Cachecho

Professeure -
Université de Montréal



Marie-Ève Arbour

Professeure -
Université Laval



Jean-Marie Dufour

Professeur -
Université McGill



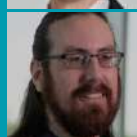
Doris Farget

Professeure - UQAM



Bertrand Lavoie

Professeur -
Université de Sherbrooke



David Lefrançois

Professeur - UQO



Geneviève Nootens

Professeure - UQAC

Projet	Financement	Avancement
1 États généraux sur le droit et la justice	IQRDJ	- Projet lancé en novembre 2025 - Comité directeur, comité de soutien et comité de financement 3 comités thématiques
2 Régimes d'exception	Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC), Chambre des notaires – FEN, Fondation du Barreau, MITACS, Facultés de droit et Département des sciences juridiques : UdeM, ULaval, UQAM, UMcGill, UOttawa, USherbrooke,	- Projet de recherche démarré - Approbation éthique obtenue - Recherche en cours - Rapport empirique produit 2^e rapport de recherche comparative internationale - Subvention obtenue pour une étude complémentaire
3 Justice et Santé mentale	Ministère de la Santé et des Services sociaux	- Rapport sur la revue de la littérature 2^e rapport d'étude comparative 3^e rapport sur le sondage public e - Forum public réalisé 4^e rapport sur l'étude qualitative - Rapport final sur les recommandations déposé
4 Actions collectives (Harmonisation des lois)	IQRDJ, Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada (CHLC)	- Équipe constituée - Premier rapport d'orientations 2^e rapport d'orientations en cours de rédaction
5 Coentreprises/ Joint-ventures (Harmonisation des lois)	IQRDJ, Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada (CHLC)	- Équipe constituée 2^e rapport d'étape déposé
6 Législation, Innovation et Société (LEXIS)	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)	- Subvention obtenue - Équipe constituée - Premier symposium international
7 Juristes mobiles	FEN, Info Justice	- Équipe constituée - Étude en cours - Premier rapport déposé
8 Projet sur les budgets de la justice	Cour supérieure du Québec	- Phase préparatoire - Équipe de recherche constituée

	Projet	Financement	Avancement
9	Approche pancanadienne de la protection des renseignements personnels face au numérique	IQRDJ, Chaire L.R. Wilson	- Phase préparatoire - Projet approuvé par le Comité scientifique
10	Simplification des lois	FEN	- Phase préparatoire - Équipe de recherche constituée
11	Médiation citoyenne	FEN, Équijustice	- Phase préparatoire - Équipe constituée - Projet approuvé par le Comité scientifique - Demande éthique en cours
12	Évaluation du projet Justice	La Maison Bleue	- Phase préparatoire - Équipe de recherche constituée - Évaluation en cours
13	Procédures pénales à distance	Justice Canada	- Phase préparatoire - Équipe de recherche constituée
14	Comité collaboratif citoyen du district de Montréal de la Cour supérieure du Québec	Cour supérieure du Québec	Phase préparatoire
15	Statistique juridique et judiciaire	IQRDJ	- Premier rapport synthèse - Deuxième rapport synthèse

*Projets initiés par l'Institut

1

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

Pour donner suite aux conclusions de la Grande Assemblée du droit et de la justice, l'Institut a lancé, le 18 novembre 2025, les [États généraux sur le droit et la justice](#), une vaste démarche de réflexion, de recherche et de consultation sur l'avenir du droit et de la justice au Québec.

Cette initiative vise à proposer des solutions concrètes aux difficultés d'accès au droit et à la justice rencontrées par la population québécoise, en portant une attention particulière aux matières civiles et familiales.

Les États généraux s'inscrivent dans la continuité des travaux antérieurs de l'Institut et reposent sur le constat que, malgré la multiplication des réformes et des initiatives au cours des dernières années, les obstacles à l'accès à la justice demeurent importants. La démarche répond également à la nécessité de mieux arrimer les actions des milieux

institutionnel, professionnel, universitaire et communautaire, tout en accordant une place centrale à l'expérience et aux besoins des citoyens.

Fondée sur un horizon de deux ans, la démarche poursuit trois objectifs principaux :

- 1) rendre le service juridique plus accessible;
- 2) simplifier et accélérer le processus de justice;
- 3) contribuer au développement de la culture juridique des citoyens québécois.

Elle repose sur trois principes directeurs, que sont l'**accessibilité**, l'**effectivité** et l'**opérationnalité**, et privilégie une méthode axée sur la concertation des parties prenantes, la participation citoyenne, la recherche appliquée et la validation empirique des solutions envisagées.

Le lancement des États généraux s'est accompagné d'une **déclaration commune** appuyée par plus de 200 signataires issus notamment des milieux juridique, universitaire et communautaire, témoignant d'une forte mobilisation autour de cette démarche. Un comité de soutien présidé par l'**honorable François Rolland** accompagne également l'initiative.

Le comité directeur est coprésidé par **Marie Rinfret** et **Pierre Noreau**. Il est appuyé par un secrétariat chargé d'assurer la coordination des travaux, l'animation de la démarche et le soutien aux différentes instances mises en place dans le cadre des États généraux.

La gouvernance des États généraux a été mise en place afin d'assurer à la fois l'orientation stratégique des travaux, leur coordination opérationnelle et leur ancrage dans les milieux concernés. Elle s'appuie sur un comité directeur, un comité de coordination, plusieurs comités thématiques, un comité de soutien, un comité de financement ainsi qu'un comité de suivi appelé à accompagner la mise en œuvre des suites données aux recommandations.

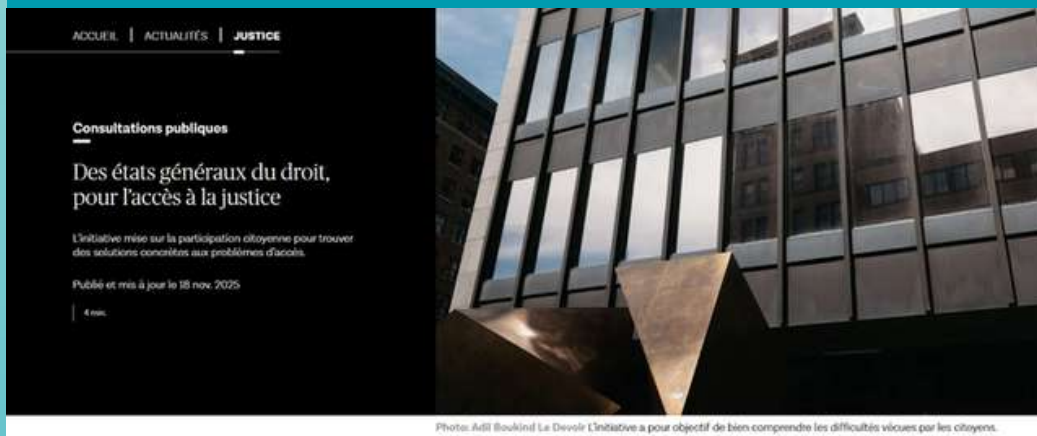


Photo: Adil Boukinef Le Devoir L'initiative a pour objectif de bien comprendre les difficultés vécues par les citoyens.



Photo: iStockphoto Le World Justice Project Index établissait en 2024 que le Canada se situait au 25e rang des États les plus développés en matière d'accès à la justice civile et familiale», indiquent les auteurs.

MARIE RINFRET ET PIERRE NOREAU

La première est administratrice de société ; le second est professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal et chercheur du Centre de recherche en droit public. Ils co-signent cette lettre avec plus de 200 signataires parmi lesquels en compte François Billaut, Marc Savard, Clément Gosselin, Jean Charest, Louise Harel, Stéphanie Vaiblé et Raymond Bachand.
Publié le 18 nov. 2025



Accès à la Justice: lancement des États généraux et solutions pour le Québec

Publié le 18 novembre 2025 par 98.5



17 H 35

États généraux sur le droit et la justice au Québec : Entrevue avec Marie Rinfret



9 min

L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice lance les États généraux

NOUVELLES FOURMIES PAR
Institut québécois de réforme du droit et de la justice →
18 nov. 2025, 09:49 ET

PARTAGER CET ARTICLE



Une initiative sans précédent visant à repenser collectivement l'accès au droit et à la justice québécoise

MONTREAL, le 18 nov. 2025 (CNW) - L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) lance les États généraux sur le droit et la justice, une initiative sans précédent visant à trouver des solutions aux problèmes d'accès au droit et à la justice que rencontrent les citoyens québécois. Déployé sur deux ans, ce grand projet collectif rassemblera les citoyens, les acteurs du domaine du droit ainsi que les milieux académique et communautaire afin de concevoir une réforme du système de justice qui répond aux besoins réels de la population.

Les États généraux constituent ainsi un projet collectif majeur porté par l'Institut, visant à transformer de manière concrète, progressive et concertée l'accès au droit et à la justice au Québec. La démarche se poursuivra au cours des prochaines années par la tenue d'autres activités de consultation et de réflexion, la production de rapports de solutions et la formulation de recommandations destinées à favoriser des réformes durables.

L'année 2025-2026 a permis de franchir des étapes structurantes dans le déploiement de cette initiative. Les premiers travaux de mobilisation, de gouvernance et de concertation ont été mis en place à la suite du lancement, en vue de conduire, en 2026 et 2027, les consultations, les recherches et l'élaboration de rapports de solutions, puis de mener une phase de priorisation, de recommandations et de suivi.

Les travaux ont été structurés autour de **huit grands thèmes**, dont trois thématiques prioritaires ont été retenues pour amorcer la démarche, soit :

- 1) L'action communautaire en matière d'accès au droit et à la justice;
- 2) L'institution judiciaire, la procédure civile et la justice participative;
- 3) L'intelligence artificielle et les technologies au service du droit et de la justice.

D'autres thèmes alimentent également la réflexion, notamment l'éducation et l'information juridiques, les enjeux financiers de la justice, l'accès au service juridique et l'évolution des professions de justice, ainsi que la démocratisation dans l'élaboration des normes.

2

RÉGIMES D'EXCEPTION

Le projet sur les [Régimes d'exception](#) a été initié par l'Institut. Le projet est financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC), la Fondation du Barreau du Québec et le Fonds d'études notariales (FEN). Il concerne la définition des paramètres d'un régime applicable à la gouvernance publique et juridique de la société québécoise en contexte de crise.

En effet, la pandémie a démontré les limites d'un régime de gouvernance totalement centré sur la santé publique, de même qu'elle pose la question de l'action publique dans le cadre de crises susceptibles de frapper ultérieurement la société québécoise qu'elles soient d'origine économique, informatique, environnementale, financière, etc. Cette question est en lien avec les mécanismes juridiques et politiques nécessaires à une réponse adaptée au contexte institutionnel québécois et fédéral.

En 2024-2025, une subvention supplémentaire a été accordée par le FEN afin que l'Institut mène une étude complémentaire sur la *Loi sur la sécurité publique* dans le cadre du projet. MITACS a également octroyé un financement pour la chercheuse postdoctorante Javiera Araya-Moreno.

Le projet porte notamment sur :

- Un premier bilan empirique de la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19;
- Un second bilan empirique de la mise en application de la Loi sur la sécurité civile;
- La comparaison internationale et systématique des régimes d'exception établis au sein d'autres juridictions;
- Étude complémentaire sur la *Loi sur la santé publique*;
- La proposition des orientations d'une législation-type.

LES RÉALISATIONS

Une revue de la littérature a été préparée, ciblant tant la partie théorique du projet que sa partie comparative. Plus d'une vingtaine d'entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de juges, de fonctionnaires, de représentants des corps policiers et de directeurs de santé publique pour partager leurs expériences au sujet de la gestion de la crise de la COVID-19.

Un premier rapport empirique a été déposé le 12 octobre 2023.

Le rapport de recherche comparative internationale a été déposé au mois d'octobre 2024. Les résultats de cette recherche ont également été transmis au SQRC.

Les résultats du projet seront aussi publiés dans le cadre d'articles « grand public » dans les médias. On prévoit également la diffusion de billets sur le blogue du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) et sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook), de même que la production de courtes vidéos présentant le rapport final du projet et l'enregistrement de segments de conférences scientifiques prononcées par les chercheurs de l'équipe qui seront par la suite diffusées sur la chaîne YouTube de l'Institut.

3

JUSTICE ET SANTÉ MENTALE

Le ministre responsable des services sociaux (MSSS) a confié un mandat de recherche et de consultation à l'Institut portant sur la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38 ou LPP).

Le mandat se décline en cinq (5) chantiers :

État des lieux

de la situation en santé mentale au Québec, incluant une analyse de la littérature et des études existantes, ainsi qu'une étude comparative

Enquête de terrain

menée auprès de la population et des personnes impliquées dans de telles situations (intervenants, familles, etc.)

Forum des acteurs

Sondage public

Dépôt de mémoires

des parties prenantes concernées par la P-38, suivi de la formulation de recommandations basées sur l'analyse des mémoires et de l'enquête de terrain.

Ainsi, le mandat comporte à la fois un aspect recherche (juridique et interdisciplinaire) et un aspect de consultation et de participation publiques.

L'ensemble des cinq chantiers prévus dans le cadre du mandat a été complété. Ces travaux ont mené à la publication, en décembre 2025, du rapport final « Recommandations finales », qui formule 35 recommandations visant à améliorer les conditions d'application de la P-38.

LES RÉALISATIONS

SEPTEMBRE 2024

Publication du rapport 1 « Portrait général et revue de littérature ». Ce dernier permet de dresser un premier bilan d'application de la loi en présentant les enjeux que la garde en établissement soulève à la lumière de la littérature scientifique et du portrait québécois des données quantitatives de mises sous garde au Québec.

SEPTEMBRE 2024

Publication du rapport 2 « Analyse comparative ». Ce rapport fait le tour de toutes les juridictions provinciales à l'aide d'une méthode qui permet de comparer les processus de placement sous garde involontaire des personnes rencontrant des difficultés de santé mentale dans chacune des 10 provinces et 3 territoires du Canada.

DÉCEMBRE 2024

Réception de 37 mémoires dans le cadre de l'appel à mémoires lancé par l'Institut. Dans un objectif de transparence et avec l'accord de leurs auteurs et autrices, les mémoires ont été rendus publics sur le site Internet de l'Institut.



FÉVRIER 2025

Publication du rapport 3 « Sondage public » qui rend compte d'une enquête effectuée par sondage auprès de la population québécoise au sujet des questions liées à l'intervention en matière de santé mentale.

AVRIL 2025

Le Forum des acteurs a été organisé par l'Institut le 15 avril 2025. Cet événement avait pour objectif de mobiliser les divers intervenants concernés par l'application de la P-38, afin de favoriser une compréhension partagée des enjeux liés à la prise en charge des personnes visées par cette loi. L'accent a été mis sur la complémentarité des expertises et la collaboration intersectorielle.

Le Forum a rassemblé plus de 105 participants. Le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, a participé à l'événement. Plusieurs participants ont fait part de leur volonté de pérenniser l'événement afin de développer et renforcer la concertation et la collaboration des acteurs œuvrant dans le milieu.

Cet événement a permis à l'Institut de démontrer la pertinence et la rigueur de ses travaux, mais également de consolider sa légitimité auprès des acteurs du milieu.

OCTOBRE 2025

Publication du rapport 4 « Étude qualitative ». Ce quatrième rapport présente les résultats d'une enquête qualitative menée auprès de 70 participants concernés par l'application de la P-38, soit des professionnels de tous les secteurs impliqués dans l'intervention, des personnes premières concernées et leurs proches.

DÉCEMBRE 2025

Publication du rapport final « Recommandations finales ». Ce rapport final, fondé sur plus de deux années de travaux de recherche et de consultation interdisciplinaires, présente 35 recommandations visant à améliorer les conditions d'application de la P-38.

Le 2 juin 2026, l'Institut a été invité à intervenir devant la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 23, *Loi visant principalement mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui*.



4

ACTIONS COLLECTIVES (HARMONISATION DES LOIS)

Ce projet de réforme vise entre autres à accroître l'accès à la justice et la protection du public dans le cadre de l'action collective, notamment en palliant certains problèmes engendrés par des procédures multi-territoriales concurrentes.

À l'initiative de l'Institut, un groupe de travail a été constitué en février 2024. Ce groupe est composé de praticiens d'horizons diversifiés et d'universitaires qui œuvrent dans quatre provinces, ainsi qu'au sein du système de justice fédéral :

- **Jérémy Boulanger-Bonnely**, Président, Professeur à l'Université McGill – Québec ;
- **Andréane Joannette-Laflamme**, Avocate, Justice Canada – Fédéral ;
- **Clara Poissant-Lespérance**, Avocate, Trudel Johnston & Lespérance – Québec ;
- **Emmanuelle Rolland**, Avocate, Audren Rolland – Québec ;
- **Gerard Kennedy**, Professeur, University of Alberta ;
- **Guillaume Laganière**, Professeur, Université du Québec à Montréal – Québec) ;
- **Hassan Ahmad**, Professeur, University of British Columbia ;
- **Jasminka Kalajdzic**, Professeure, University of Windsor – Ontario ;
- **Opeyemi Bello** et **Mandy Kinzel** comme substitut, Avocats, Gouvernement de l'Alberta ; et
- **Rima Kayssi**, Avocate, Justice Québec.

La recherche est en cours notamment avec l'assistance de William Cogas, étudiant à la Faculté de droit de l'Université McGill.

Le groupe de travail s'est réuni en février et le 9 mai 2024 afin de discuter des enjeux qui, selon l'expérience de ses membres, se posent actuellement dans la pratique des actions collectives. Le premier rapport d'étape a été déposé le 22 mai 2024 en français et en anglais et a été présenté en août 2024 à la Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada (CHLC) à Ottawa.

Un sondage destiné aux praticiens œuvrant dans le domaine des actions collectives est en cours d'administration. Un premier rapport d'orientations a été déposé et présenté en 2025 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, dans le cadre de la réunion annuelle de la CHLC. Un deuxième rapport d'orientations sera présenté en août 2026 à Winnipeg, à l'occasion de la réunion annuelle de la CHLC.



5

COENTREPRISE / JOINT-VENTURES (HARMONISATION DES LOIS)

Ce projet, initié par l'Institut, vise à étudier les principaux enjeux juridiques soulevés par le recours aux coentreprises.

Le comité de travail est composé des membres suivants :

- **Maya Cachecho** (Présidente), professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et Directrice scientifique de l'Institut ;
- **Michel Deschamps**, McCarthy Tétrault – Québec ;
- **Christopher Langton**, McCarthy Tétrault – Toronto ;
- **Peter Lown**, Institut de Réforme du droit de l'Alberta/CHLC,
- **Paul Martel**, Blake, Cassels & Graydon – Montréal ; et de
- **Rebecca Warner**, Gouvernement de l'Alberta.

Un rapport préliminaire a été déposé et présenté en août 2024 à la CHLC à Ottawa.

Un second rapport d'étape a été préparé et présenté lors de la réunion annuelle de la CHLC en août 2025 à Halifax en Nouvelle-Écosse.

6

LÉGISLATION, INNOVATION ET SOCIÉTÉ (LEXIS)

L'Institut souhaite poursuivre le développement de sa mission de consultation publique en s'associant au projet de recherche [Législation Innovation et Société \(LEXIS\)](#). Ce projet étudie les conditions de participation des citoyens à la définition des Lois.

Il a pour objectifs d'analyser les conditions d'émergence des thèmes qui justifient ces délibérations, les dispositifs ou les stratégies mobilisées par ceux qui en prennent l'initiative, les procédures qui favorisent la mobilisation et la participation des personnes qui s'y engagent et les mécanismes qui permettent l'agrégation des résultats de ces délibérations et en assurent la portée.

LEXIS conduira à la modélisation de systèmes délibératifs favorables à la participation citoyenne et à l'étude des conditions de leur institutionnalisation. Ce partenariat consacré à l'étude des conditions de la participation citoyenne à la définition des lois réunit 61 co-chercheurs et 28 collaborateurs œuvrant dans 34 universités canadiennes et étrangères. Le projet s'appuie sur la collaboration de 37 partenaires, dont l'Institut.

Ce projet comporte un chantier qui vise à mener des expérimentations à 4 niveaux : local, provincial, national et international. L'équipe de chercheurs, basés au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, est composée de chercheurs de générations différentes, issus de 10 disciplines.

Une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) a été obtenue en avril 2024. Un premier symposium international a été tenu les 21 et 22 mai 2025 à Montréal.

7

JURISTES MOBILES

L'objectif principal de ce projet est d'adapter les services de justice destinés aux membres des populations marginalisées qui sont moins susceptibles d'y recourir.

Le projet est fondé sur la définition des exigences qui accompagner le développement de services de proximité. On entend ainsi adapter les méthodes de travail utilisées plus couramment dans d'autres domaines d'intervention comme le secteur de la santé, des services sociaux ou de l'action communautaires.

Le projet vise à comprendre les besoins des membres de ces populations et à tester les modalités d'intervention susceptibles de mener au développement d'une nouvelle approche en matière de services juridiques de proximité.



Le projet est présentement déployé dans trois MRC du Québec, où l'intervention de juristes auprès des populations ciblées permet de mieux cerner les besoins, les enjeux rencontrés et les conditions nécessaires au développement de services juridiques de proximité. Cette phase alimente directement les travaux de recherche, et le premier rapport est en cours de rédaction.

Il s'agit d'un projet de recherche-action, mené en partenariat avec Info Justice (anciennement les Centres de justice de proximité) et financé par le Fonds d'études notariales (FEN) de la Chambre des notaires. Un premier rapport de recherche a été déposé.

Le comité scientifique du projet regroupe les professeurs Christine Vézina, Richard Janda, Manon Boily et Anta Niang.



8

PROJET SUR LES BUDGETS DE LA JUSTICE

Ce projet sur les dépenses en justice au Québec est issu d'une demande de la juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Marie-Anne Paquette. Actuellement, les différentes juridictions sentent le besoin d'établir une comparaison de la proportion du budget investi au Québec par rapport aux autres provinces et juridictions.

L'Institut a fait appel à un économiste de l'Université de Montréal, le professeur William Arbour, et un étudiant, Arthur Maffre, pour mener ce projet. Des rencontres préparatoires ont été tenues avec l'équipe de recherche et la juge en chef de la Cour supérieure afin d'établir les modalités du projet.



9

APPROCHE PANCANADIENNE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS FACE AU NUMÉRIQUE

L'Institut développe un projet intitulé : « Approche pancanadienne de la protection des renseignements personnels face au numérique ». Dirigé par le professeur Vincent Gautrais, ce projet vise à mieux cerner les spécificités canadiennes en matière de protection des renseignements personnels dans un contexte marqué par la numérisation croissante des rapports sociaux, économiques et institutionnels.

Les recherches s'articuleront autour de trois (3) chantiers complémentaires :

Analyse factuelle des valeurs, perceptions et pratiques entourant la protection des renseignements personnels au Canada, notamment au moyen d'un sondage auprès de la population et des organisations;

Identifier, dans une perspective comparative, les réponses substantielles à privilégier, en étudiant les principes existants et émergents au Canada et à l'international;

Étude des réponses processuelles et institutionnelles, notamment aux structures de contrôle, aux pouvoirs des organismes compétents et aux formes de normativité souple qui complètent les cadres législatifs.

Le projet repose sur l'idée que, si plusieurs juridictions ont entrepris de moderniser leur cadre juridique en matière de vie privée, les réponses législatives doivent tenir compte des réalités propres au Canada. En prenant notamment appui sur la Loi 25 adoptée par le Québec en 2021, les travaux chercheront à dégager des pistes de réforme adaptées au contexte canadien, tant sur le plan substantiel que sur le plan institutionnel.

Les travaux devraient mener à la réalisation d'une étude d'ensemble, à la formulation de recommandations destinées aux juridictions canadiennes souhaitant adopter ou moderniser leur législation, ainsi qu'à la tenue d'une conférence de clôture.

SIMPLIFICATION DES LOIS

L'Institut développe, en partenariat avec l'Université Laval, un projet de recherche intitulé :

« Simplifier la loi, un jeu d'enfant ? ».

Ce projet vise à développer et à expérimenter une méthodologie de simplification et de vulgarisation législatives à partir des dispositions du Code civil du Québec applicables aux jeunes de 14 à 18 ans a pour objectifs de concevoir une version adaptée, simplifiée et vulgarisée du Code civil destinée aux jeunes, de la diffuser en libre accès sur support numérique et de développer des outils pédagogiques à l'intention des personnes appelées à les accompagner.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre du chantier IV du projet ADAJ (Accès au droit et à la justice) sur la lisibilité des lois et des contrats. Il réunit une équipe de recherche composée notamment de **Mélanie Samson**, **David Lefrançois**, **Marc-André Éthier** et **Valentine Fau**. Son déploiement est prévu sur une période de trois ans, de juillet 2026 à juin 2029.



MÉDIATION CITOYENNE

Le projet comprend un volet qualitatif visant à documenter les pratiques de médiation citoyenne, ainsi qu'un volet évaluatif destiné à mesurer la satisfaction, la pertinence et les retombées du service. Une demande d'éthique est en cours, et les travaux se poursuivront au cours des deux prochaines années.

L'Institut a reçu un mandat d'Équijustice, organisme québécois spécialisé en justice réparatrice et en médiation citoyenne, portant sur l'évaluation du service de médiation citoyenne, de ses pratiques, de la satisfaction des usagers et de sa contribution à l'accès au droit et à la justice. Des rencontres exploratoires ont eu lieu à l'automne 2025 afin de mieux comprendre le fonctionnement du service et les enjeux observés sur le terrain.

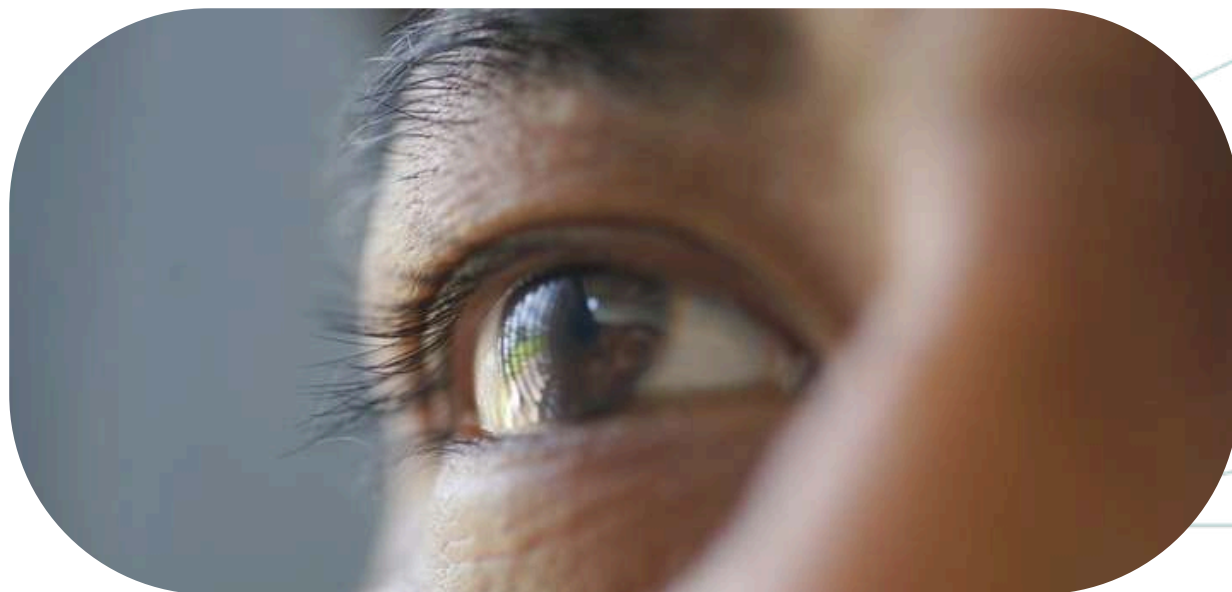


12

ÉVALUATION DU PROJET JUSTICE DE LA MAISON BLEUE

L'Institut a conclu une nouvelle entente avec La Maison Bleue, organisme offrant des services aux femmes en contexte périnatal selon une approche interdisciplinaire incluant un accompagnement juridique. Le mandat porte sur l'évaluation des services juridiques offerts par l'organisme, notamment dans le cadre de son antenne juridique.

L'Institut a été sollicité afin de et de structurer les travaux. Il complètera les données existantes au moyen de groupes de discussion. Le rapport a été déposé.



PROCÉDURES PÉNALES À DISTANCE

L'Institut a obtenu une subvention de Justice Canada pour la réalisation d'un projet de recherche portant sur les procédures pénales à distance. L'équipe de recherche est composée de la professeure Évelyne Jean-Bouchard et de la chercheuse postdoctorale Javiera Araya-Moreno, de l'Université de Sherbrooke, ainsi que de la professeure Chloé Leclerc, de l'Université de Montréal.

Le projet prévoit notamment l'observation d'audiences tenues à distance et la participation d'étudiantes et d'étudiants aux travaux de recherche.



COMITÉ COLLABORATIF CITOYEN DU DISTRICT DE MONTRÉAL DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

La Cour supérieure du Québec a annoncé la création du Comité collaboratif citoyen du district de Montréal, un groupe de travail qui vise à mieux connaître et comprendre les attentes, les expériences et les défis de ses clientèles.

Cette initiative est en partie le produit d'une réflexion initiée lors du Rendez-vous international de l'innovation en justice organisé avec l'Institut Robert Badinter (IRB), dont la deuxième édition a eu lieu à Montréal les 3 et 4 septembre 2024.

Le comité offre ainsi un espace de discussion et d'échanges en vue d'instaurer des mécanismes simplifiés qui serviront à améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la qualité des services offerts.

Ce comité est composé de citoyennes et de citoyens, de groupes qui représentent ou qui connaissent les clientèles bénéficiant des services de la Cour supérieure du Québec en matière civile et familiale, d'experts externes et de juges de la Cour supérieure du Québec.

Pierre Noreau, Président de l'Institut, et Maya Cachecho, Directrice scientifique de l'Institut, siègent au Comité à titre d'experts et évalueront les mécanismes élaborés.

15

STATISTIQUE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Ce projet inclut une composante importante de consultation publique et est décrit dans la section suivante du rapport.

A photograph of a man with grey hair and glasses, wearing a dark jacket over a light blue shirt, speaking into a microphone. He is holding a small black folder or book. The background is slightly blurred, showing a room with a large screen displaying a presentation and another person seated in the distance. A large teal circle is overlaid on the image, containing the text 'Consultation publique'.

Consultation publique

La mission de l'Institut vise un plus grand accès au droit et à la justice. À cette fin, il veille à favoriser la contribution directe du public, des milieux de pratique, des organismes concernés et des partenaires institutionnels à la définition de ses orientations et à l'élaboration de ses travaux.

5 ACTIVITÉS

L'Institut a organisé ou a autrement fourni son expertise à plusieurs activités de consultation publique au cours de l'année 2025-2026. Plusieurs de ces activités étaient directement en lien avec des projets de recherche, des travaux de concertation ou des démarches de réflexion collective, tels que :

- Lancement des États généraux du droit et de la justice en novembre 2025;
- Forum sur l'action communautaire tenu le 5 mai 2026;
- Deuxième Journée de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire, tenue le 16 octobre 2025 en collaboration avec la SOQUIJ;
- Forum sur l'encadrement de l'intelligence artificielle, qui se tiendra à Montréal à l'automne 2026;
- Planification d'un sondage public sur les attentes à l'égard du droit et de la justice.



ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

L'Institut a organisé en 2020-2021 la Grande Assemblée du Droit et de la Justice (Grande Assemblée).

L'objectif de cette consultation publique était d'associer les citoyens et les citoyennes à la définition des orientations, des thèmes et des enjeux susceptibles d'orienter les priorités futures de l'Institut.

Il s'agissait également de faire connaître l'Institut dans l'espace public et de créer des partenariats, tant au sein de la communauté juridique (déjà largement représentée au sein de l'Institut) qu'au sein de la société civile. Les principales étapes de cette vaste consultation publique sont brièvement rappelées dans le rapport d'activités de l'Institut 2020-2021.

À l'occasion de la Grande Assemblée du Droit et de la Justice du 19 mars 2021, plus de 150 citoyens ont participé au débat.

Dans la foulée de la Grande Assemblée, le Conseil exécutif a créé trois comités de suivi, composés chacun de six à huit membres du Conseil de l'Institut, afin de concevoir des priorités sous la forme de projets durant l'année 2021-2022 et 2022-2023. Ceux-ci ont remis et présenté leur rapport final au Comité exécutif et aux membres du Conseil de l'Institut le 20 mars 2024. Ces rapports sont décrits dans le rapport d'activités de l'Institut 2023-2024.

Pour donner suite aux résultats et aux études menées par les comités de suivi de la Grande Assemblée, l'Institut a lancé, en novembre 2025, des États généraux sur le droit et la justice.

Cette démarche repose sur la concertation des parties prenantes, la participation citoyenne, la recherche appliquée et la validation progressive de solutions orientées vers les besoins réels de la population

FORUM SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le 5 mai 2026, l'Institut a tenu un forum sur l'action communautaire en matière juridique dans le cadre des États généraux. Cette activité, à laquelle ont pris part plus de 80 personnes issues des milieux communautaire et juridique, visait à faire émerger des pistes d'action concrètes et transférables pour améliorer l'accès à la justice.

Les échanges se sont structurés autour de deux grands enjeux : mieux arrimer les services pour répondre aux besoins globaux des personnes et renforcer

durablement la capacité d'action du milieu communautaire

En présence ou à distance, les participantes et participants ont été invités à mettre en commun des pratiques existantes, des initiatives prometteuses et des solutions susceptibles d'être adaptées ou reprises dans différents milieux. Ce forum s'inscrit dans le cadre des travaux du Comité thématique sur l'action communautaire en matière d'accès au droit et à la justice.



JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA STATISTIQUE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

L'Institut a organisé deux journées de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire au Québec. Après une première journée tenue le 13 mars 2025, consacrée à l'identification des besoins des acteurs judiciaires et, plus largement, de la communauté juridique, l'Institut a tenu une deuxième Journée de réflexion le 16 octobre 2025, aux Archives nationales à Montréal, en collaboration avec la SOQUIJ et avec l'appui de la Commission du droit du Canada.

Cette deuxième rencontre a réuni plus de 70 participantes et participants en présentiel, auxquels se sont ajoutées une dizaine de personnes en visioconférence, provenant notamment du milieu universitaire, de la recherche, des organisations gouvernementales, des professions juridiques, de la magistrature et du milieu communautaire.

Elle visait à faire suite au diagnostic posé lors de la première journée en concentrant les échanges sur la définition de pistes de solutions concrètes et sur les formes de collaboration à privilégier pour assurer le développement de la statistique juridique et judiciaire au Québec.

Les travaux se sont articulés autour de trois blocs thématiques : un tour d'horizon des avancées d'ici et d'ailleurs, une table ronde sur l'intelligence artificielle et les données judiciaires, puis un grand échange consacré aux solutions collectives.

Les échanges ont permis de faire ressortir quatre grands axes d'action :

s'appuyer sur les infrastructures
d'accès aux données déjà
existantes

mettre l'intelligence artificielle au
service de la justice dans un cadre
éthique

mieux intégrer les données
produites autour des tribunaux

clarifier la gouvernance des données
et les mécanismes de collaboration
entre les acteurs concernés.





Collaborations externes

Coopération sur le plan canadien

FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE RÉFORME DU DROIT DU CANADA (FORDC - FOLRAC)

L'Institut accorde une grande importance à entretenir et développer des relations avec les institutions qui poursuivent une mission similaire à la sienne. C'est notamment le cas des autres organismes de réforme du droit au Canada réunis au sein de la FORDC, à laquelle l'Institut a adhéré.

Tout au long de l'année 2025-2026, les membres de l'Institut ont régulièrement communiqué avec les membres de la FORDC. L'Institut a également participé à la réunion annuelle FOLRAC-FORDC, tenue à Ottawa le 29 mai 2026 et organisée par la Commission du droit du Canada.

Cette rencontre annuelle des commissions et instituts de réforme du droit des différentes provinces canadiennes offre l'occasion aux membres de faire le point sur les travaux entrepris au cours de la dernière année et sur ceux qu'ils prévoient mener à l'avenir. Cette rencontre a permis aux représentants des différents organismes d'échanger sur leurs priorités respectives et de réfléchir aux enjeux communs de la réforme du droit au Canada.



CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA (CHLC)

L'Institut est particulièrement soucieux de la place du droit civil au sein de l'ordre juridique canadien et participe à chaque année aux rencontres et travaux de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC).

L'Institut a été particulièrement actif dans le cadre de la conférence annuelle de la CHLC tenue en août 2025 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

À cette occasion, il a notamment présenté l'inventaire des réformes dans les juridictions de droit civil, de même que l'avancement de ses travaux sur l'harmonisation des dispositions juridiques régissant les actions collectives au Canada, projet dirigé par le professeur Jérémy Boulanger-Bonnelly.

Maya Cachecho, Directrice scientifique de l'Institut, a par ailleurs poursuivi sa contribution aux travaux du Groupe de travail sur l'harmonisation du droit des sociétés en nom collectif et des coentreprises (joint ventures) au Canada.

La prochaine conférence annuelle de la CHLC aura lieu en 2026 à Winnipeg. Dans ce cadre, l'Institut, avec le professeur Jérémy Boulanger-Bonnelly, y déposera un deuxième rapport d'orientations sur l'harmonisation des règles applicables aux actions collectives au Canada.

CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)

L'Institut a conclu une entente de diffusion avec le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ), qui permet de rendre accessibles à ses membres les rapports de recherche issus des projets de l'Institut et de favoriser la diffusion des connaissances relatives à l'évolution du droit et de la justice.

Cette entente a déjà donné lieu à la publication, dans l'Espace CAIJ, de deux premiers rapports de recherche consacrés à la justice au temps de la COVID-19 et à la justice en ligne.

Coopération internationale

L'INSTITUT ROBERT BADINTER (FRANCE)

L'Institut entretient, depuis sa création, des relations continues avec son partenaire français, aujourd'hui l'**Institut Robert Badinter** (IRB), anciennement l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ). Le partenariat liant les deux instituts, initialement conclu pour une période de cinq ans, a été reconduit en novembre 2025 pour une nouvelle période de cinq ans.

Les deux organismes se sont associés afin de créer un **Réseau international de l'innovation en justice (RIIJ)**. Ce projet a été retenu pour financement par la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ).

Le **Premier Rendez-vous international de l'innovation en Justice (RVI-IJ)** s'est tenu à Paris en novembre 2023 ([Actes en ligne](#)). Il proposait l'examen des transformations du monde de la Justice à partir du point de vue des chercheurs qui les observent. Y ont été discutés des sujets comme l'administration de la justice, les innovations procédurales, les conséquences de la numérisation sur l'accès à la justice et l'implication différenciée des citoyens et de la société civile dans la résolution des conflits en France et au Québec.



Les actes du colloque seront publiés prochainement dans un ouvrage collectif de la collection Droit et société.

Le **Deuxième Rendez-vous international de l'innovation en Justice** s'est tenu les 3 et 4 septembre 2024 à la Cour d'appel du Québec lors de la Rentrée judiciaire ([Actes en ligne](#)). Cette deuxième édition a réuni des conférenciers du Québec et de la France. Plus de 200 participants étaient présents en personne et à distance.

Ce Rendez-vous a permis de comparer les innovations en justice expérimentées dans les systèmes de justice québécois et français, et a mis l'accent sur l'émergence, le déploiement et la diffusion de ces innovations. Les discussions ont porté sur les dynamiques de changement dans le domaine judiciaire et leurs effets concrets, de même que sur les trajectoires souvent très différentes qu'empruntent ces innovations au Québec et en France.

Le **Troisième Rendez-vous international de l'innovation en Justice** se tiendra à Paris les 26 et 27 novembre 2026, sous le thème
« Innover en justice :
quelles collaborations ? ».

Un financement de la CPCFQ a également été obtenu pour ce nouveau Rendez-vous. Cette édition accueillera des contributions présentées par des binômes de chercheuses et chercheurs et de professionnelles et professionnels, invités à exposer des projets innovants menés en partenariat, que ce soit au stade de leur conception, de leur concrétisation ou de leur évaluation.





Activités de, rayonnement social et scientifique

PRIX MARC-ANDRÉ-BÉDARD DE L'IQRDJ

L'année 2025-2026 a été marquée par la remise de la première édition du Prix Marc-André-Bédard de l'IQRDJ. Par ce prix, l'Institut rend hommage à une personnalité québécoise marquante dont l'engagement ou l'œuvre ont contribué à faire progresser les réformes législatives, l'inclusion sociale et l'innovation juridique avec courage et détermination.

Le Prix Marc-André-Bédard 2025, d'une valeur de 25 000 \$, a été attribué à Rachel Cox, professeure à l'UQAM, et remis le 20 septembre 2025 au palais de justice de Québec. Cette première édition s'inscrit dans le prolongement de l'héritage laissé par Marc-André Bédard, ancien ministre de la Justice, et affirme la volonté de l'Institut de souligner des contributions marquantes à l'évolution du droit et de la justice au Québec.

« Nos sociétés ont souvent besoin de modèles. C'est l'exemple offert par Marc-André Bédard au développement du droit et de la justice que nous avons voulu honorer en même temps que la contribution de ses continuateurs qui, comme la Professeure Rachel Cox travaillent avec exigence à la construction d'un droit et d'une société plus juste. »

- Pierre Noreau, Président de l'IQRDJ



CHERCHEURS ASSOCIÉS

En 2023-2024, le statut de chercheurs associés a été établi par l'Institut. L'idée de créer ce statut est graduellement apparue comme la meilleure façon d'affirmer la mission de l'Institut en tant qu'institution de recherche. Il vise à reconnaître la contribution de ceux et celles qui, soit par leurs travaux de recherche, soit par leur participation sur ses instances, assurent le rayonnement de l'Institut et la qualité de sa contribution à l'évolution du droit et de la justice au Québec.

Ce statut permet à l'Institut de maintenir une relation continue avec ceux et celles qui l'accompagnent dans son développement.

En date du 17 juin 2026, **40 chercheuses et chercheurs** ont accepté ce statut.



Post-doctorante -
Javiera Araya-Moreno
Université de Sherbrooke



Karim Benyekhlef
Professeur -
Université de Montréal



Jérémy Boulanger-Bonnely
Professeur -
Université McGill



Étienne Charbonneau
Professeur - ÉNAP



Johanne G. Clouet
Professeure -
Université de Montréal



Hugo Cyr
Professeur - ÉNAP



Patrice Deslauriers
Professeur -
Université de Montréal



Mathieu Devinat
Professeur -
Université de Sherbrooke



Elisabeth Godbout
Professeure -
Université Laval



Christiane Guay
Professeure - UQO



Professeur -
David Guénette
Université de Sherbrooke



Évelyne Jean-Bouchard
Professeure -
Université de Sherbrooke



Lara Khoury
Professeure -
Université McGill



Mariève Lacroix
Professeure -
Université d'Ottawa



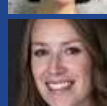
Philippe Langlais
Professeur -
Université de Montréal



Chloé Leclerc
Professeure -
Université de Montréal



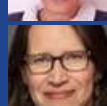
Emmanuelle Marceau
Professeure -
Université de Montréal



Catherine Mathieu
Professeure - UQAM



Anta Niang
Professeure -
Université de Sherbrooke



Mona Paré
Professeure -
Université d'Ottawa



Professeure - Université McGill
Johanne Poirier



Karine Poitras
Professeure - UQTR



David Robitaille
Professeur -
Université d'Ottawa



Cécile Rousseau
Professeure -
Université de Montréal



Guillaume Rousseau
Professeur -
Université de Sherbrooke



Maxime St-Hilaire
Professeur -
Université de Sherbrooke



Catherine Turbide
Professeure - UQR



DAR:
Daniel Turp
Professeur -
Université de Montréal



Nicolas Vermeys
Professeur -
Université de Montréal



Jean-Philippe Warren
Professeur -
Université Concordia



Gouvernance, fonctionnement et administration

La mise sur pied de l'Institut a exigé, dès la première année, un important travail de structuration et l'établissement de procédures internes capables de garantir son indépendance. Ces conditions de gouvernance influent également sur la pérennité de ses activités.

STATUT DE L'INSTITUT

L'Institut détient le statut d'organisme de bienfaisance. Rappelons que l'Institut a été créé par voie d'incorporation et a un enregistrement à la TPS, à la TVQ et à la DAS (déduction à la source).

Sur le plan comptable, sa gestion est assurée par la firme Gestias.

L'Institut a retenu les services d'un auditeur chargé d'établir annuellement ses états financiers (Désormeaux Patenaude). Les comptes de l'Institut sont hébergés à la Caisse Desjardins.

L'année financière de l'Institut s'étend du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, et le présent rapport d'activités porte principalement sur cette période. Afin d'assurer la continuité de l'information et de rendre compte de certains développements pertinents, il fait toutefois aussi état, à l'occasion, d'activités ou d'événements survenus après le 31 mars 2026.

GOVERNANCE DE L'INSTITUT

L'année 2025-2026 a permis de consolider le fonctionnement des structures de gouvernance de l'Institut. En plus du Conseil de l'Institut, du Comité exécutif et du Comité scientifique, les quatre (4) comités du Conseil de l'Institut ont poursuivi leurs travaux et contribué activement au suivi des priorités de l'organisation. L'Institut a également veillé au remplacement graduel des membres sortants au sein de ses différentes instances.

Les quatre (4) comités du Conseil de l'Institut se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2025-2026 et ont poursuivi le déploiement de leurs mandats respectifs. Ces comités sont les suivants :

Comité	Présidence	Membres du comité
Gouvernance et éthique	François Rolland	• Christiane Brizard • Nathalie Chalifour • Jean-Frédéric Ménard
Audit et finances	Benoit Boivin	• Sabrina Saint-Louis • Jean-Bernard Trudeau • Nadine Vollant
Ressources humaines	Elizabeth Corte	• Anne-Marie Delisle • Jennifer Fafard-Marconi • Audrey Ferron-Parayre
Communications	Pierre E. Audet	• Adeline Audrierie • Richard Janda • Anne-Marie Santorineos

ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-dessous présente une liste des membres du Conseil de l'Institut au 17 juin 2026.

Nom	Organisme de rattachement	Nom	Organisme de rattachement
Adeline Audrier	UQO	Jean-Frédéric Ménard	Université de Sherbrooke
Pierre E. Audet	Comité initiateur, CE «conseiller», Cour du Québec	Benoît Moore	Cour d'appel (membre supplémenteaire, magistrature)
Julien Beaulieu	Barreau du Québec	Christine Morin	ULaval
Benoît Boivin	Représentant du public, CE «trésorier	Pierre Noreau	Comité initiateur, CE «Président»
Charlaine Bouchard	Chambre des notaires	Hélène Piquet	UQAM
Jacques Boulanger	Tribunal administratif du Québec	François Rolland	Comité initiateur, CE «Vice-président»
Christiane Brizard	Représentant d'un ordre non-juridique (CPA)	Sabrina Saint-Louis	Barreau de Laval
Nathalie Chalifour	Cour du Québec (magistrature)	Anne-Marie Santorineos	Justice Pro Bono (communautaire)
Elizabeth Corte	Comité initiateur, CE «secrétaire» (membre supplémenteaire)	Marie-Claude Sarrazin	Membre émérite
Anne-Marie Delisle	MJQ	Marc Sauvé	Membre émérite
Jennifer Fafard-Marconi	CJP (communautaire)	Valérie Tardif	Justice Canada
Audrey Ferron-Parayre	UOttawa	Jean-Bernard Trudeau	Représentant d'un ordre non-juridique (Collège des médecins)
Richard Janda	Université McGill	Nadine Vollant	Représentant du public

ACTIVITÉS DES INSTANCES DE L'INSTITUT

Les instances de l'Institut se sont réunies sur une base régulière suivant un calendrier prédéfini :

- 17 séances du Comité exécutif,
- 5 séances du Conseil de l'Institut, et
- 27 rencontres des comités internes.

Le Comité scientifique a été consulté de manière fréquente en fonction des divers projets.



PERSONNEL

Au cours de l'année 2025-2026, les fonctions suivantes ont été occupées par divers professionnels au sein de l'Institut :

Fonction	Nom
Directrice générale	Alexandra Pasca
Chargée de projet – volet recherche	Valentine Fau
Chargés de projet – volet consultation publique	Yan Sénéchal et Akos Verboczy
Coordonnatrice de projets	Hana Kara
Adjointe à la Présidence et à la Direction	Alicia Tintelin
Assistant.e en recherche et en consultation publique	Alex Lépine et Mariya Teodosieva

RÉMUNÉRATION ET STRUCTURE

L'Institut a retenu les services d'une firme spécialisée en rémunération pour l'évaluation et la projection de la structure, des échelles salariales et des avantages sociaux de ses employés.

CINQ STAGIAIRES POUR L'ANNÉE 2025-2026

L'Institut a accueilli, au cours de l'année, cinq stagiaires provenant de trois universités différentes.

Activités de recherche :
Anne-Héloïse Roy-Lemaire (Université de Montréal)
Élise Cardoso (Université Laval)
Stéfanie Leblanc (Université d'Ottawa).

Activités de communication :
Jaswinder Bhogal-Ogose (Université de Montréal)
Abdoulaye Touré (Université Laval).

PERSONNEL DE RECHERCHE

12 étudiant.e.s et chercheur.se.s, dont 3 au baccalauréat, 4 à la maîtrise, 4 au doctorat et 1 au postdoctorat, ont été engagé.e.s dans les différents projets de recherche de l'Institut.



Javiera Araya-Moreno

Post-doctorante, Université de Sherbrooke
Projets : Régimes d'exception, Justice en ligne (virtuelle), Procédures pénales à distance



Gabriel Béliveau

Maîtrise, Université Laval
Projet : Juristes mobiles



Maude Boucher-Réhel

Doctorat en criminologie,
Université de Montréal
Projets : Justice et santé mentale,
La Maison Bleue



Valérie Boyer

Université de Montréal
Projet : Médiation citoyenne



Élise Cardoso

Maîtrise, Université Laval
Projet : Simplification des lois



William Gogas

Baccalauréat, McGill
Projet : Harmonisation des lois en actions collectives, Inventaire des réformes en droit civil



Hana Kara

IQRDJ
Projets : Justice et santé mentale,
Médiation citoyenne



Arthur Maffre

Maîtrise en économie, Université de Montréal
Projet : Budgets de la justice



Catherine Marquis Harvey

Maîtrise, Université Laval
Projet : Juristes mobiles



Anne-Héloïse Roy-Lemaire

Maîtrise, Université Laval
Projet : Juristes mobiles



Luka Théo Sanchez

Doctorat, Université de Montréal
Projets : Justice et santé mentale,
Justice en ligne (virtuelle)

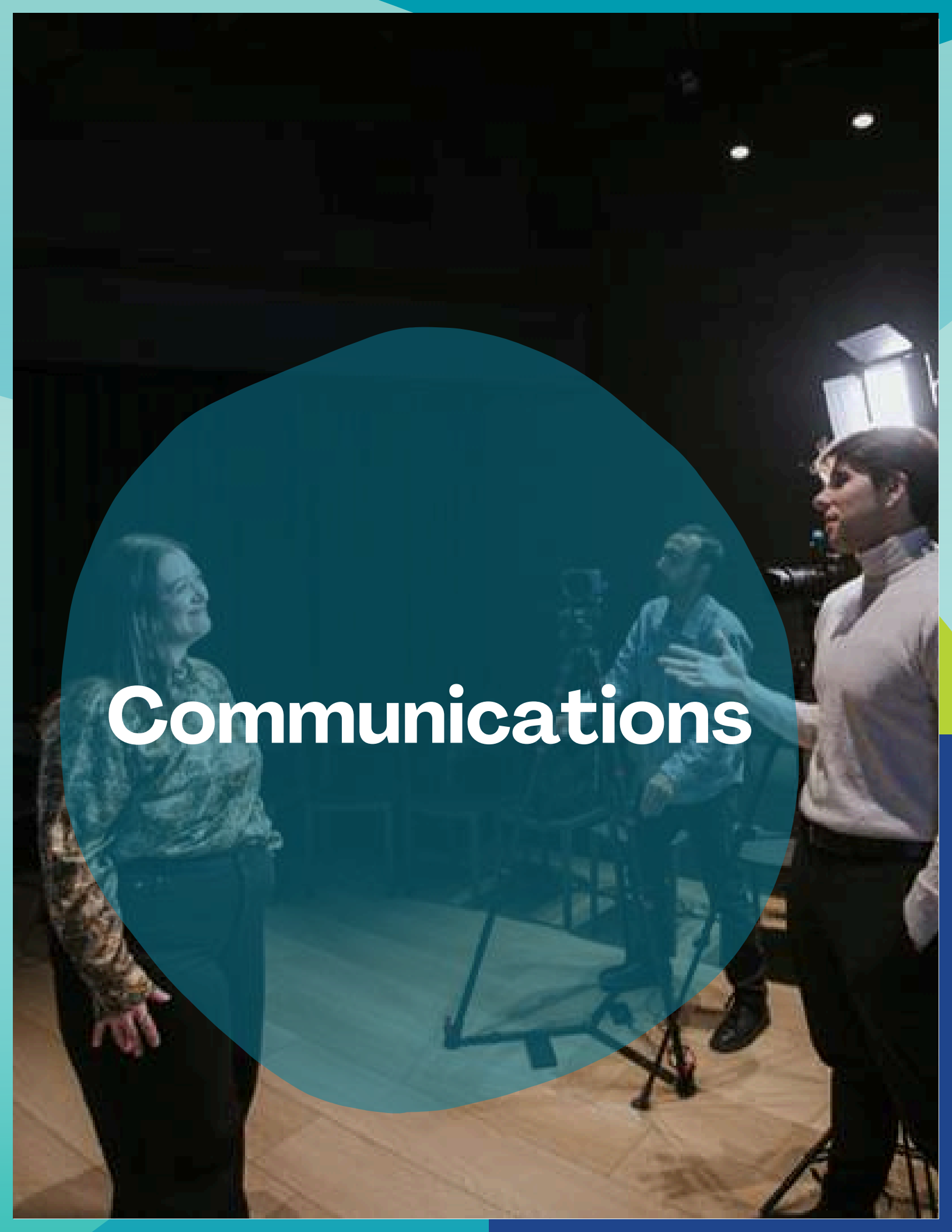


FORMATIONS DE RECHERCHE

Dans une perspective de renforcement des capacités en recherche, l'Institut a offert à l'équipe interne, aux assistantes et assistants de recherche ainsi qu'aux stagiaires une série de formations dirigées par Javiera Araya-Moreno. Ces activités visaient à mieux outiller les personnes qui contribuent aux travaux de recherche de l'Institut, notamment sur les plans méthodologique, analytique et rédactionnel, tout en favorisant l'émergence d'une communauté de pratique au sein de l'Institut.

Deux premières formations ont porté sur la méthodologie de recherche. Une troisième formation, offerte en personne, a été consacrée à la formulation des recommandations dans les rapports de recherche. Une autre formation est par ailleurs en cours d'élaboration et portera sur la manière de communiquer les résultats d'un rapport, afin de soutenir davantage la diffusion et la valorisation des travaux de l'Institut.



A photograph of a film set with a teal circular overlay. The overlay contains the word "Communications" in white. In the background, a woman in a patterned blouse and dark pants is on the left, looking towards the right. A man in a light blue shirt is in the center, gesturing with his hands. Another man in a white shirt and dark pants is on the right, also gesturing. The set includes a camera on a tripod, a boom light, and a wooden floor.

Communications

La communication publique est inhérente aux activités de recherche et de participation de l'Institut, dont la mission est de nature collective. Les rapports de recherche produits à sa demande ont vocation à être diffusés publiquement, tout comme les événements et démarches de consultation qu'il organise.

PRÉSENCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

L'Institut demeure particulièrement actif sur LinkedIn, où il publie environ deux fois par semaine. Sa page compte maintenant plus de 2 600 abonnés, ce qui représente une hausse de 700 abonnés par rapport à l'an dernier. Cette page sert à diffuser ses travaux, ses événements et l'actualité liée aux réformes du droit et de la justice.



INFOLETTRE

L'Institut publie désormais, depuis novembre 2025, une infolettre dont l'inscription est accessible à partir de son site Internet. Celle-ci soutient la diffusion de ses publications, de ses activités et de ses actualités institutionnelles.

SITE INTERNET ET PAGE DÉDIÉE

Le site Internet de l'Institut, mis à jour et déployé en juin 2025, continue d'être alimenté de façon soutenue par la publication de rapports de recherche et de contenus liés à ses activités. L'Institut a aussi mis en place une page consacrée aux États généraux sur le droit et la justice, qui permet notamment de recueillir les signatures de la déclaration commune.



DÉCLARATION COMMUNE

La déclaration commune des États généraux sur le droit et la justice compte 220 signataires. Cette page dédiée présente également les objectifs, les principes directeurs et plusieurs contenus publics liés à la démarche.



**Déclaration commune
États généraux sur le droit et la justice**

Nous vivons dans une société où l'accès à la justice est un défi et où les lois restent souvent incompréhensibles pour la majorité.

Dans un État de droit, le recours aux tribunaux ou à la conciliation des différends ne devrait jamais être un privilège. Toute personne doit bénéficier du soutien de la justice, puisque nos rapports transigent largement par le droit : logement, consommation, parentalité, assurances, travail, etc. Il s'agit pour l'essentiel de besoins rattachés à la justice civile et familiale.

Mais il y a davantage. La démocratie repose sur un principe simple : nous sommes égaux devant la loi. Mais cette égalité correspond-elle à la réalité ? Comment nous assurer que des sujets de droit, dont le niveau de littératie juridique est très variable, bénéficient d'une connaissance équivalente des règles qui encadrent leurs rapports quotidiens ? Comment répondre à la situation difficile où se retrouvent les justiciables non représentés devant les tribunaux ? Comment concilier la complexification des litiges commerciaux, qui mobilisent une part croissante du temps judiciaire, avec la nécessité de garantir à l'ensemble des justiciables une justice accessible ?

Le World Justice Project Index établissait en 2024 que le Canada se situait au 25^e rang des États les plus développés en matière

d'accès à la justice civile et familiale, loin derrière le Danemark, la Norvège, le Suède ou les Pays-Bas. Leurs exemples révèlent que nous pouvons faire mieux.

Déjà, de nombreuses initiatives ont été déployées pour améliorer l'accès au droit et à la justice. Le développement de sites dédiés à la vulgarisation juridique comme l'éducaloi et JuristQC, la multiplication des Centres de justice de proximité, l'adoption de règles simplifiées particulières ou le recouvrement de certaines créances à la Cour du Québec, et l'obligation pour les parties de participer à une conférence à l'amiable démontrent que des solutions diverses peuvent être explorées. De même, la création de tribunaux spécialisés (en matière de violences sexuelles et conjugales), l'augmentation des seuils d'admissibilité à l'aide juridique et la reconnaissance juridique de la médiation en matière civile ouvrent des voies nouvelles.

Plusieurs de ces initiatives portent aujourd'hui leurs fruits, alors que l'impact de plusieurs autres reste à établir. Elles sont cependant souvent le produit de projets rapidement brossés et ne font partie d'aucun plan d'ensemble. Dans plusieurs cas, on y confond administration de la justice et accès à la justice. Si plusieurs de ces mesures visent simplifier la conduite des activités judiciaires, elles ne favorisent pas toujours pour autant l'accès au service juridique et judiciaire. Elles négligent le fait que l'accès à la justice nécessite d'abord et avant tout un certain accès au droit et sous-estiment le travail des groupes communautaires en vue d'assurer cet accès.

Périodiquement, le Québec s'est fixé des orientations ambitieuses en matière de droit et de justice. Le Livre Blanc proposé en 1975 par le ministre Jérôme Choquette, ministre de la Justice de l'époque, les nombreuses réformes proposées par le ministre

André Bédard quelques années plus tard, la production, en du rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité à la e et la tenue, l'année suivante, du Sommet de la justice, ont l'ambition avec laquelle toutes ces questions ont pu être es dans le passé. Elles démontrent que les enjeux entourant is au droit et à la justice méritent une approche globale.

teurs du monde juridique travaillent de plus en plus de pair is avec les autres. Le Québec est aujourd'hui mûr pour la d'États généraux sur le droit et la justice, fondés sur des i d'ensemble et capables de conduire à une meilleure ation de toutes les composantes du monde juridique, de la rche et du grand public. La concertation reste un puissant au sein de la société québécoise. Elle doit servir maintenant èveloppement d'un système mieux intégré de services ques au bénéfice des Québécois et des Québécoises.







Communication scientifique et rayonnement

Sur le plan des communications scientifiques et publiques, l'Institut a participé à plusieurs événements de mobilisation des connaissances, de concertation et de rayonnement institutionnel. Ces activités lui ont permis de faire connaître ses travaux, de renforcer ses collaborations et de poursuivre le déploiement de sa mission dans les milieux juridique, universitaire, communautaire et institutionnel.

INNOVATION MIGRATOIRE

L'Institut a participé, le 19 juin 2025, à un premier atelier de concertation organisé par la Maison de l'innovation sociale sur les réalités vécues par les personnes migrantes en situation irrégulière.

Un second atelier de cadrage s'est tenu le 4 décembre 2025 afin de déterminer la faisabilité des solutions qui ont émergé.

Cette rencontre a permis d'identifier plusieurs pistes de collaboration et d'ouvrir un dialogue avec les acteurs engagés dans cette réflexion.

LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE DROIT ET LA JUSTICE



L'Institut a procédé au lancement officiel des États généraux sur le droit et la justice le 18 novembre 2025, lors d'un événement inaugural tenu à Montréal en présence de nombreux invités.

Cet événement a marqué le début public de la démarche et a contribué à mobiliser largement les milieux juridique, universitaire, communautaire et institutionnel autour de cette initiative.

CONFÉRENCE DE L'ACEIJ

L'Institut a participé à la conférence annuelle de l'Association canadienne d'éducation et d'information juridique (ACEIJ), tenue à Ottawa du 18 au 20 février 2026.

Cet événement a réuni un grand nombre d'acteurs œuvrant dans le domaine de l'éducation et de l'information juridiques et a permis à l'Institut de renforcer sa présence dans les réseaux pancanadiens de diffusion du droit.

JOURNÉE DE LA JUSTICE POUR TOUS

L'Institut a tenu un kiosque d'information lors de la Journée de la justice pour tous, organisée par le Barreau de Laval, le 19 février 2026.

Cette activité a permis de faire connaître les États généraux sur le droit et la justice ainsi que les travaux en cours de l'Institut auprès d'un public élargi.



50E ANNIVERSAIRE DE SOQUIJ

L'Institut a participé aux activités entourant le 50e anniversaire de SOQUIJ, le 26 mars 2026.

Cette présence s'inscrit dans le maintien de liens étroits avec les acteurs clés de l'information juridique au Québec.

FORUM SUR LA JUSTICE CIVILE ET FAMILIALE

L'Institut a pris part à plusieurs rencontres du Forum sur l'accès à la justice civile et familiale, tenues en octobre 2025, février 2026 et juin 2026.

À ces occasions, il a présenté plusieurs de ses travaux, notamment l'avancement des États généraux sur le droit et la justice, le Forum sur l'action communautaire, ainsi que les deux rapports synthèse issus des journées de réflexion sur la statistique juridique et judiciaire.

SALON VISEZ DROIT

L'Institut a participé au Salon Visez Droit, organisé par le Barreau de Montréal le 28 mars 2026 au Palais de justice de Montréal.

Cette présence s'inscrit dans le maintien de liens étroits avec les acteurs clés de l'information juridique au Québec.



TABLE RONDE SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE DU BARREAU DE LAVAL

L'Institut a participé à une table ronde sur l'accès à la justice organisée par le Barreau de Laval le 21 avril 2026.

Ces activités ont constitué des occasions privilégiées d'observer et d'alimenter les réflexions portant sur l'avenir de la justice et sur la participation du public aux réformes.

FORUMS RÉGIONAUX DU BARREAU DU QUÉBEC

L'Institut a pris part à plusieurs forums publics organisés par le Barreau du Québec au cours du mois d'avril 2026.

Cette participation a permis de contribuer aux échanges sur les conditions d'amélioration de l'accès à la justice à l'échelle régionale.

COLLOQUE LES 10 ANS DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE : L'ÉPREUVE DU RÉEL

L'Institut a pris part au colloque Les 10 ans du Code de procédure civile : l'épreuve du réel, tenu le 15 mai 2026.

Cet événement s'inscrivait dans les travaux du comité thématique des États généraux sur le droit et la justice consacré à l'institution judiciaire, à la procédure civile et à la justice participative, sous la direction de la professeure Shana Chaffai-Parent.

FORUM ITINÉRANCE DE SHERBROOKE

L'Institut a participé au Forum itinérance de Sherbrooke le 25 mai 2026.

Cette présence a permis de présenter ses travaux et recommandations en

matière de santé mentale et de contribuer aux échanges sur les réalités croisées de l'itinérance, de la dépendance et de l'intervention en contexte de vulnérabilité.

COMITÉ D'ACTION SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE

Du 26 au 28 mai 2026, l'Institut a participé à la conférence inaugurale organisée par le Comité d'action sur l'accès à la justice (CNA), tenue à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Le thème de la conférence était la justice centrée sur les personnes au Canada : partage des données et renforcement des connaissances. Plus de 200 personnes étaient présentes à cet événement.

PRIX DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Le 1er juin 2026, à l'occasion du colloque annuel de la Conférence des juges administratifs du Québec, le professeur Pierre Noreau, président de l'Institut, a reçu le Prix de la justice administrative

2025-2026, une distinction soulignant sa contribution remarquable au rayonnement de la justice administrative.





Financements et partenariats

IQRDJ

INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE REFORME DU DROIT
ET DE LA JUSTICE

L'Institut poursuit ses activités avec le soutien de plusieurs ministères et organismes québécois et canadiens.

Cette diversité de financement est une condition de son indépendance. La direction tient à remercier les partenaires qui soutiennent financièrement et matériellement (par exemple : prêt de locaux ou de personnel) le fonctionnement et la mission de l'Institut :

Le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires, le Barreau du Québec, la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal et le ministère de la Justice du Québec.

**Fonds d'études
notariales**



Barreau
du Québec 

Justice
Québec 

**CENTRE
DE RECHERCHE
EN DROIT
PUBLIC** 

 **SOQUIJ**

Les démarches auprès des acteurs publics et institutionnels susceptibles de favoriser le financement et le développement des activités de recherche de l'Institut ont été nombreuses et continues.

Plusieurs institutions et organismes ont contribué à l'un ou l'autre des projets de l'Institut, citons notamment :

- Commission du droit du Canada
- Commission permanente de coopération franco-québécoise
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
- Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)
- Cour du Québec
- Cour supérieure du Québec
- Département des sciences juridiques de l'UQAM
- Équijustice
- Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- Faculté de droit de l'Université de Montréal
- Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
- Faculté de droit de l'Université Laval
- Faculté de droit de l'Université McGill
- Fondation du Barreau du Québec
- Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires
- Info Justice
- Justice Canada
- La Maison Bleue
- Ministère de la Justice du Québec
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- Ministère de la Sécurité publique du Québec
- MITACS
- Office de consultation publique de Montréal
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Service Québec
- Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
- Tribunal administratif du Québec



Info Justice



Fonds d'études notariales



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law
Section de droit civil
Civil Law Section



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



25
26

RAPPORT D'ACTIVITÉS



IQRDJ

INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE RÉFORME DU DROIT
ET DE LA JUSTICE